

Annexe 2 – Tableaux de suivi technique du PPI

Objet	Rappel des ambitions du SDI sur l'ensemble du périmètre de la concession (1)		PPI 2020-2023 - objectifs techniques			Suivi PPI - objectifs techniques				
	Sur la durée du SDI (30 ans)	Prorata par an (à titre indicatif)	4 ans	Prorata par an (à titre indicatif)	Périmètre retenu	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé en cumulé à fin d'année n
Réseaux HTA de faibles sections (km)	30	1	3	0.75	Zones prioritaires					
Réseaux HTA à risque bois (km)	50	1.7	4	1	Zones prioritaires					
Réseaux HTA aériens traités en PDV (km)	820	27.3	90	22.5	Zones prioritaires					
Réseaux HTA de type CPI (km)	120	4	16	4	Concession					
Réseaux BT aériens nus hors faibles sections (km)	160	5.3	20	5	Zones prioritaires					
Réseaux BT aériens nus faibles sections (km)	130	4.3	25	6.3	Zones prioritaires					
Ajout d'Organes de Manœuvres Télécommandés (nombre d'OMT)			40	10	Concession					
Adaptation des réseaux HTA au régime de neutre compensé : nombre de transformateurs HTB/HTA concernés	16		7		Concession					

(1) Les ambitions du SDI concernent l'ensemble de la concession et ne se limitent pas aux périmètres retenus (zones prioritaires,...) dans le cadre du PPI. Ainsi, l'ensemble des travaux réalisés sur le Maine-et-Loire (PPI et hors PPI) contribueront à la réalisation de ces ambitions.